Compte rendu de la réunion en Mairie 6/8 du 4/09/2020

Participants:

- Pour la Mairie : Pierre BENARROCHE Maire 6/8 Christophe HUGON Adjoint 6/8 et Conseiller Municipal qui habite Sainte-Anne - Anne MEILHAC Adjointe qui a une grande Délégation, celle des Espaces Publics, Conseillère Métropole - Alexandre RUPNIK Adjoint Délégué au Quartier de Sainte-Anne.
- Pour le CIQ de Sainte Anne : Claude GUILHEM Président Jean Pierre MENARD Vice-Président - André SPIESSER, Membre du Bureau en charge de la communication numérique.

Monsieur BENARROCHE ouvre la séance à midi en présentant les Adjoints qui sont avec lui et leurs fonctions et en indiquant la philosophie qui va inspirer les actions et les initiatives des nouveaux Elus de la Mairie. Il insiste sur l'effort d'écoute et de concertation qui vont les animer.

Les deux tomes du livre de Charles AZAN leur sont remis ainsi qu'un exemplaire du journal de Quartier les "Echos de Sainte-Anne" dernier numéro paru (février/mars 2020)

Cas évoqués : quelques dossiers, en dehors des principaux notés dans un message du Président du CIQ envoyé la veille, ont été évoqués en premier suivant le vœu de notre Maire pour gagner du temps.
*Demande d'un container poubelle fixe, entre le 64 et le 72 Rue Jules Isaac, de Madame Martine

- GOZZI. Cette demande sera envoyée à la Mairie 9/10 puisque ce secteur est dans le 9ème. En fait il s'agira de rappel, car cette demande avait déjà été formulée.
- *Demande de bancs sur la contre-allée du boulevard Michelet et de WC publics à l'emplacement du marché.
- *Demande réitérée de Madame MICHELLE Jeanne de procéder à l'enlèvement de palettes de bois et autres objets entreposés par des jeunes gens qui font même du feu construisant des cabanes au passage de l'Huveaune entrée par le 144, avenue de Mazargues (13008).

Nous en venons ensuite sujets principaux pour lesquels cette réunion était organisée.

- *Place BAVEREL-réfection en cours comme le demandait notre CIQ depuis plusieurs années mais :
- L'accès à l'église pour les handicapés n'est pas réglé alors que la loi de 2005 impose cette obligation pour tous les établissements recevant du public. Une solution a été avancée pour un accès par le boulevard Sainte-Anne, car il s'avère que la rampe d'accès envisagée entrée Place Baverel est impossible à réaliser techniquement.
- Les arbres seront plantés dans les emplacements correspondants à la bonne saison.
- La fontaine annoncée s'est transformée en un simple robinet : on ne peut que le déplorer.
- Quatre bancs devraient être installés (avec arceaux)
- Question : qui aura les clés des bornes amovibles côté rue Thieux ? (voir peut-être en concertation)
- Les terrasses des restaurants devront bien respecter leur périmètre d'exploitation, ce qui est le cas actuellement.
- Sensibilisation à la question du nettoiement de la Place.
- Dératisation à envisager d'après les commerçants de la Place.
- Création d'un parking 2 roues.
- Enfouissement des poubelles et containers en face de la Place de l'autre côté de l'avenue de Mazargues.
- * Odeurs nauséabondes à la sortie des bouches d'égout : La SERAM a la solution mais c'est une question de coût car ce problème existe un peu partout dans la ville.

*Espace devant le centre des impôts/Commissariat boulevard Baptiste Bonnet.

3 solutions possibles:

- a) Rénover à l'identique en ajoutant une sanisette pour les déjections canines.
- b) Boiser cet espace et le fermer-irrigation à prévoir.
- c) Création de jardins partagés gérés par une association spécialisée qui existe et qui a créé d'autres lieux de ce type (Parc de la Jarre)

Il faudra y réfléchir et donner notre choix.

*O.A.P Ste Anne: Le CIQ a engagé un recours contentieux par son avocat Me FOUILLEUL devant le Tribunal Administratif. Nos interlocuteurs nous ont paru favorables à nos points de vue mais ils pensent qu'il n'y aura rien de nouveau avant plusieurs mois. On peut, nous semble-t-il, nourrir des espoirs légitimes pour ce dossier, et parvenir à un projet beaucoup plus réduit en rapport avec le contexte et l'histoire de notre Quartier qu'on qualifie encore de "noyau villageois".

*Besoins en bus des Quartiers pour les déplacements : nos interlocuteurs souhaitent que les CIQ s'expriment sur les besoins des quartiers en matière de transport.

*ZTL Zone à Trafic Limité-sans rentrer dans le détail, la Mairie de Marseille envisage de limiter l'usage de la voiture dans certaines zones afin de réduire le nombre et l'importance des embouteillages.

Après ces dossiers évoqués et les pistes de solutions avancées, il ne restait plus qu'à remercier les Elus qui nous ont reçus et écoutés, et pour terminer sur une note humoristique et pour revenir sur le sujet de l'urbanisation évoqué plus haut, qui nous occupe et nous préoccupe depuis plus de deux ans, l'OAP Ste Anne, si ce projet devait être mis en œuvre tel qu'il est prévu dans le PLUi, sans tenir compte des conclusions de l'Enquête Publique, et sans le réduire considérablement, le CIQ dans ce cas proposerait de changer le nom du Quartier en STE ANNE-MANHATTAN ou MANHATTAN –STE ANNE, ou encore sur proposition de M. Christophe HUGON un de nos interlocuteurs Elus qui y a ajouté opportunément son grain de sel : ST MANHATTAN.

Claude Guilhem

P.S : en ce qui concerne le dossier des "P.V à la chaîne", nous souhaitons cet épisode terminé comme nous l'avons indiqué dans la dernière lettre envoyée au Préfet de Police de Marseille et nous transmettons quelques éléments de ce dossier pour information aux Elus qui nous ont reçus.